



Discours de la Commissaire

*prononcé à l'ouverture de la quatrième session de la
deuxième Assemblée législative du Nunavut*

par :

**L'HONORABLE ANN MEEKITJUK HANSON
COMMISSAIRE DU NUNAVUT**

Le 6 mars 2007

Unnusakkut, Innait, Uqaqtitsiji, Sivuliqti, Maligaliuqtiit ammalu Nunavummiut, welcome et bienvenue à la quatrième session de la deuxième Assemblée législative du Nunavut.

Je suis encore cette année, très honorée de prononcer le discours inaugural d'une nouvelle session de l'Assemblée.

En ce début de session, permettez-moi d'abord de saluer fièrement les soixante membres de l'équipe du Nunavut qui participent aux Jeux d'hiver du Canada. J'aurai le plaisir de me rendre à Whitehorse, au Yukon et de participer avec l'équipe du Nunavut, à la cérémonie de clôture des Jeux, ce samedi le 10 mars.

Un groupe de quatre-vingts Nunavummiut, dont des ambassadeurs de la jeunesse, des artistes visuels et des artistes de la scène, sont également présents à Whitehorse.

Il s'agit de la plus importante délégation du Nunavut à avoir participé aux Jeux d'hiver du Canada. Ils ont très bien réussi et je leur souhaite un bon retour à la maison.

Je tiens également à saluer Sheila Watt-Cloutier, ancienne présidente du Conseil circumpolaire inuit, récemment mise en nomination pour un prix Nobel en raison de son travail remarquable mettant en lumière les répercussions du changement climatique au Nunavut et dans l'ensemble des régions circumpolaires.

Je ne saurais passer sous silence la décoration de Membre de l'Ordre du Canada remise par la Gouverneure générale au Révérend Mike Gardener pour ses nombreuses années de service et de dévouement au sein de l'Église anglicane en Arctique de l'Est.

Ces gens se sont tous donnés entièrement à l'actualisation de leur cause.

J'admire leur profond engagement envers notre territoire, notre culture et notre population.

Le Nunavut existe depuis huit ans, un moment seulement dans toute l'histoire des Inuit. Pendant cette courte période, nous avons connu de grandes réussites bien que nous soyons encore confrontés à de nombreux défis.

Prévention de la violence

Le taux de violence familiale élevé figure au nombre de ces défis.

Toutes les familles ont le droit de vivre sans violence. La sécurité des collectivités est l'affaire de tous. Les Nunavummiut et les collectivités doivent unir leurs efforts, car c'est le souci des autres qui permet de bâtir des collectivités en santé.

C'est dans cet esprit que l'Assemblée législative a adopté la *Loi sur l'intervention en matière de violence familiale*. Cette année, le gouvernement mettra l'accent sur la mise en œuvre de cette loi au moyen d'une stratégie visant notamment à offrir une formation aux aînés, aux travailleurs de première ligne, aux juges de paix, aux policiers et aux conseillers traditionnels des communautés.

Cette loi a notamment pour but de contrer le taux élevé de violence familiale au moyen d'outils juridiques et de ressources visant à prévenir tous les types de violence, y compris l'exploitation financière des aînés et la violence psychologique à leur endroit.

Cette nouvelle loi comporte des dispositions relatives au counseling traditionnel pour toutes les parties en cause et prévoit des mécanismes d'ordonnances de protection d'urgence et d'intervention communautaire.

La Loi préconise des solutions à la violence ancrées dans les valeurs des collectivités et prévoit un rôle de premier plan pour les aînés.

Le gouvernement fera également appel aux ressources communautaires pour la prestation des programmes aux détenus du nouveau centre correctionnel qui sera construit à Rankin Inlet.

Ces programmes seront offerts plus près du lieu de résidence des contrevenants, y compris dans des camps installés dans la région de Kivalliq.

Les conseillers qui œuvrent déjà dans les collectivités pourront venir en aide aux auteurs d'une infraction et ainsi participer au processus de guérison des familles du Nunavut.

Bâtir le Nunavut

Les défis sont de taille, mais n'ont d'égale que notre détermination.

Le premier gouvernement du Nunavut a fixé des objectifs pour le développement de notre territoire. Alors, le gouvernement avait énoncé ce que pourrait être la vie au Nunavut en 2020 et avait formulé quatre grands objectifs : la santé des collectivités, la simplicité et l'unité, l'autonomie et l'apprentissage continu.

En votre qualité de députés à la deuxième Assemblée législative, vous avez examiné ces priorités et les progrès réalisés de 1999 à 2004. Vos travaux ont mené à l'adoption du document *Pinasuaqtavut 2004-2009* qui guide les actions entreprises dans le cadre du présent mandat.

Outre ces quatre grands objectifs, le document *Pinasuaqtavut* vise l'actualisation, en cours de mandat, de deux autres engagements portant sur le développement économique du territoire et l'établissement d'assises culturelles solides fondées sur les valeurs de la société inuit.

Vous en êtes déjà à plus de la moitié de votre mandat et dans les mois à venir le gouvernement continuera de cibler ses actions sur la culture, la langue, l'éducation et l'économie.

Culture et langue

Ce gouvernement va de l'avant en vue d'élaborer le programme d'études de l'école culturelle *Piqqusilirivvik* qui sera érigée à Clyde River, et comptera des campus satellites à Baker Lake et à Igloolik.

L'école culturelle veillera à l'enseignement et la transmission des compétences traditionnelles et du savoir ancestral des Inuit.

Le maintien de l'attachement à la terre et des liens avec la nature au sein d'un territoire aussi vaste que le Nunavut, exige un savoir et des habiletés bien particulières. Ainsi, l'utilisation des terres par les Inuit contribue à l'affirmation de la souveraineté canadienne dans l'Arctique.

L'histoire d'un peuple sert de pilier à la sauvegarde de son savoir et de ses valeurs traditionnels. C'est pourquoi les Nunavummiut souhaitent récupérer leurs trésors culturels et leurs collections patrimoniales qui sont présentement entreposés au Centre du patrimoine Prince-de-Galles à Yellowknife et à divers autres endroits.

Le gouvernement et la Nunavut Tunngavik Inc. oeuvrent conjointement à la conception du Centre patrimonial du Nunavut qui sera construit à Iqaluit. Dix millions de dollars ont déjà été affectés à ce projet.

Le gouvernement tente d'obtenir du financement supplémentaire afin de concrétiser la construction du centre patrimonial et nous attendons avec impatience le jour où nous pourrions ramener des éléments de notre histoire, chez-nous.

Les Inuit sont fiers de leur langue et de leur culture et reconnaissent l'importance de leur sauvegarde.

Depuis la création du Nunavut, les lois sur les langues ont sans contredit fait l'objet d'un vif intérêt.

Le gouvernement du Nunavut a inscrit à ses grandes priorités l'élaboration d'une loi sur les langues qui reconnaîtra l'importance des langues inuit dans tous les aspects de notre vie quotidienne.

Le gouvernement entend également s'assurer que tous les Nunavummiut puissent recevoir les services essentiels de leur gouvernement tant en anglais qu'en français.

Quatre-vingt-cinq pour cent des Nunavummiut sont d'ascendance inuit et la plupart d'entre eux parlent l'inuktitut, tandis que plusieurs désirent apprendre ou réapprendre la langue de leurs ancêtres. Le gouvernement souhaite reconnaître et appuyer cette réalité dans un cadre législatif.

Deux projets de loi seront déposés à l'Assemblée législative et soumis à votre examen. Il s'agit du projet de Loi sur les langues officielles et du projet de Loi sur la protection de la langue inuit.

Éducation

L'éducation est un élément essentiel à la vitalité de la langue et de la culture. Dans la poursuite de sa démarche, notre gouvernement, bien que relativement jeune, estime que le moment est venu d'établir un système d'éducation à l'image des réalités du Nunavut.

Pour ce faire, il est fondamental que le Nunavut adopte sa propre Loi sur l'éducation.

Les dispositions d'une nouvelle loi sur l'éducation seront axées sur le maintien de la vitalité de la langue inuit, aujourd'hui et pour l'avenir. Un bon système d'éducation bilingue est composante essentielle au développement de notre économie croissante et au renforcement des capacités communautaires.

Une nouvelle Loi sur l'éducation permettra au gouvernement de mettre en place un système qui saura offrir aux Nunavummiut les connaissances et compétences nécessaires à l'obtention des nombreux nouveaux emplois découlant du dynamisme de l'économie.

À cette fin, le gouvernement amorce une importante étape par l'établissement d'une école de métiers à Rankin Inlet.

Cette école sera le principal lieu d'apprentissage des métiers au Nunavut. Du financement a également été prévu pour rénover et agrandir les établissements de formation de Cambridge Bay et d'Iqaluit.

Le gouvernement a bien hâte de voir un jour davantage de Nunavummiut possédant les compétences qui leur permettront de participer activement à l'économie salariale. La participation au système salarial aura une incidence positive sur de nombreux autres secteurs, comme celui du commerce de détail, et permettra de créer un marché de l'habitation pour les acheteurs privés.

Le développement économique

La quasi-totalité des indicateurs économiques révèle que le Nunavut connaît un regain d'activité économique en raison du développement des secteurs des mines, des pêches, du tourisme et de la culture auxquels devraient bientôt s'ajouter les secteurs de l'énergie et des transports.

En 2006, près de 200 M\$ ont été investis au chapitre de plus de soixante projets de prospection en cours. Le Nunavut figure aujourd'hui parmi les cinq endroits les plus actifs au Canada dans ce domaine et au premier rang parmi les territoires situés au nord du 60° parallèle. Les diamants, l'or, l'uranium et les métaux communs sont les principales cibles de prospection.

La mine Jericho, la première mine de diamants au territoire, ouvrait en août 2006. La mise en chantier de deux nouvelles mines d'or – Meadowbank et Doris North – est prévue pour cet été. La planification d'un projet de prospection de métal commun à High Lake et d'un projet de prospection de minerai de fer à Mary River, est déjà bien avancée.

Wolfden Resources a signé une entente d'accès au territoire avec l'Association inuit de Kitikmeot, ce qui enclenche le projet de cette entreprise dans la région de High Lake.

La parution de la *Stratégie sur l'exploration et l'exploitation minière du Nunavut* marque un grand pas dans le sens de l'appui à l'activité minière dans l'ensemble du territoire. Cette stratégie axera le développement de ce secteur économique sur la solidité, la durabilité et le respect de l'environnement.

Les secteurs du tourisme, de la pourvoirie et des pêches connaissent aussi une période d'expansion et d'importants développements.

Le gouvernement a octroyé 5 M\$ provenant du fonds fiduciaire associé à la Stratégie pour le Nord au développement économique des communautés non décentralisées. La *Politique relative aux programmes des initiatives des petites communautés* a été adoptée et les communautés pourront dès cette année recevoir du financement pour des initiatives de développement économique communautaires.

En outre, le gouvernement a consenti 5 M\$ du fonds fiduciaire à la promotion de la saine gestion et de la protection de l'environnement pour les initiatives qui contribuent à l'essor de l'économie. Cette année, le ministère de l'Environnement entreprendra l'élaboration d'un programme de recyclage et dans ce cadre, lancera sous peu une série de projets pilotes. Le Ministère souhaite également diminuer le nombre de vieux véhicules qui aboutissent dans les sites d'enfouissement du territoire. Ainsi, les communautés où l'inventaire de ces véhicules a déjà été effectué, seront les premières à participer aux projets pilotes au cours de la saison de transport maritime 2007.

Les transports

Le développement économique repose sur le renforcement des réseaux de transport qui relie le territoire au reste du Canada et du monde. En raison de l'augmentation rapide de la demande en biens et services, des améliorations devront être apportées à notre infrastructure afin de soutenir le rythme de cette demande.

La *Stratégie de transport du Nunavut* est en cours de révision. Cet important document guidera les décisions qui seront prises afin d'améliorer notre réseau. Le but est de diminuer les coûts encourus par les entreprises et les Nunavummiut tout en rendant nos exportations concurrentielles avec le reste du monde.

Tous ces développements laissent entrevoir le jour où le secteur privé du Nunavut pourra jouer un rôle plus déterminant dans l'économie du territoire.

Transfert de responsabilités

Au cours des années à venir, dans le contexte de l'essor économique du Nunavut, nous devons veiller à optimiser les retombées économiques directes du développement de nos ressources naturelles pour les Nunavummiut.

À ce jour, le gouvernement fédéral détient et contrôle toujours nos ressources non renouvelables. Cela représente des centaines de millions de dollars perdus chaque année en redevances et recettes fiscales.

Le transfert de responsabilités permettra aux Nunavummiut d'être les premiers bénéficiaires de leurs ressources naturelles pour ainsi contribuer davantage à l'économie canadienne.

Le Nunavut sera alors moins dépendant des paiements de transfert du gouvernement fédéral et les Nunavummiut pourront accéder à un niveau de vie comparable à celui des autres Canadiens.

Ce transfert de responsabilités est également important pour le Canada, puisqu'il s'inscrit dans l'optique du renforcement de la nation. Plus important encore, le transfert de contrôle des ressources pétrolières et gazières se trouvant sous les eaux intérieures du Nunavut renforcera la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

Le gouvernement territorial est prêt à entreprendre les négociations. Le GDN demande avec instance au gouvernement fédéral de fixer un cadre de transfert de responsabilités comprenant les eaux intérieures afin que nous puissions progresser rapidement vers la résolution de cet important dossier.

Le cadre financier

Le Nunavut poursuivra également le travail entrepris auprès du gouvernement fédéral afin qu'il établisse un cadre financier reconnaissant les besoins particuliers des Nunavummiut et l'unicité de leur milieu de vie.

Le Nunavut doit être partie à un protocole de financement territorial lui permettant d'offrir des programmes et des services comparables à ceux des autres provinces et territoires du Canada. Nous espérons que le budget fédéral du 19 mars nous réserve d'agréables nouvelles relativement à la formule de financement des territoires.

Le Nunavut demande également au gouvernement fédéral de reconnaître que les territoires doivent pouvoir compter sur un financement prévisible à long terme afin d'assurer la mise en place de l'infrastructure fondamentale correspondant aux normes canadiennes.

Le gouvernement territorial effectue déjà d'importantes dépenses en immobilisations pour améliorer l'infrastructure du Nunavut. Il collabore avec le gouvernement fédéral et l'Association des municipalités du Nunavut dans le cadre du Programme d'infrastructure municipale.

Ce partenariat a récemment permis au ministère des Services communautaires et gouvernementaux d'annoncer que plus de 130 M\$ seront alloués à des projets d'infrastructure au cours des cinq prochaines années, notamment pour la construction de centres communautaires et d'arénas ainsi que pour l'amélioration des routes.

Toutefois, il sera impossible de combler les lacunes en infrastructure par une approche progressive dans le seul cadre de la formule de financement des territoires et des divers programmes ciblés du gouvernement fédéral. Le Nunavut poursuivra le travail entrepris avec les autres territoires en vue d'obtenir la création d'un Fonds stratégique d'infrastructure nordique visant à combler les besoins en infrastructure à l'échelle du Nord.

Le gouvernement fédéral doit se joindre à nous afin de finir de bâtir le Canada.

L'habitation

À ce chapitre, nous pouvons nous inspirer du partenariat dans le domaine de l'habitation dans le cadre duquel le gouvernement fédéral a investi 200 M\$ dans une fiducie destinée au logement.

Ce financement permettra de construire 725 logements dont nous avons grand besoin.

La Société d'habitation du Nunavut prévoit dépenser 74,4 M\$ de cette somme pour la mise en chantier de 236 logements au cours de l'exercice 2007-2008 et terminer la construction de 96 autres logements entreprise la saison précédente.

Affaires émanant du gouvernement

Au cours de la présente session, le gouvernement présentera les projets de loi suivants :

Projet de loi N° 1, Loi de crédits pour 2007-2008 (fonctionnement et entretien)

Projet de loi N° 2, Loi N° 3 de 2006-2007 sur les crédits supplémentaires (immobilisations)

Projet de loi N° 3, Loi N° 3 de 2006-2007 sur les crédits supplémentaires (fonctionnement et entretien)

Le gouvernement considère ces projets de loi essentiels au bon fonctionnement du gouvernement et, de ce fait, je recommande leur adoption.

L'énergie

Le Nunavut doit faire face à des coûts élevés d'énergie, ce qui limite la capacité du gouvernement à investir dans des programmes et des services prioritaires comme l'éducation et les soins de santé.

Il est primordial que le Nunavut élabore une stratégie énergétique axée sur l'avenir afin de réduire notre dépendance aux sources d'énergie non renouvelables comme le pétrole.

Les députés et les citoyens du Nunavut pourront très bientôt consulter un document de travail, première étape dans l'élaboration d'une stratégie énergétique. Ce document propose des mesures d'économie et de conservation d'énergie ainsi que des sources d'énergie de remplacement.

La santé

La santé est l'un des secteurs auquel le gouvernement a consenti beaucoup d'efforts aux fins de l'amélioration et de l'élargissement des services dans l'objet d'offrir aux Nunavummiut des soins près de chez eux.

Dans cet esprit, le ministère de la Santé et des Services sociaux a récemment inauguré un nouveau centre de santé à Igloolik.

Cet établissement moderne, construit au coût de 8,8 M\$, offre des services d'urgence, des soins de courte durée, des soins communautaires, des soins à domicile, des services sociaux et des services de santé publique aux 1400 résidents de la collectivité.

De nouveaux centres de santé communautaire sont présentement en construction à Pangnirtung et Pond Inlet.

Les services de santé devraient commencer à s'installer à l'hôpital général de Qikiqtani, situé à Iqaluit, au mois de juin 2007.

Le gouvernement se penche également sur la question du recrutement du personnel médical et du contenu des programmes. Des activités de recrutement sont en cours et mettent l'accent sur la formation des Nunavummiut. Les nouveaux programmes s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie de santé publique visant à bâtir des communautés en santé.

La satisfaction des besoins des Nunavummiut dans le domaine de la santé devra toujours figurer au cœur des préoccupations du gouvernement territorial.

La prévention du suicide

Toutefois, le gouvernement, à lui seul, ne détient pas toutes les réponses ou toutes les solutions à certains des défis auxquels nous sommes confrontés. Le gouvernement estime que c'est le cas pour la prévention du suicide et le choix de modes de vie sains. Le gouvernement n'a pas réponse à tout, mais il peut et il s'engage à travailler en partenariat avec les divers intervenants concernés afin de réduire le nombre de suicides au Nunavut.

L'optique du gouvernement en matière de prévention du suicide est fondée sur les principes de l'Inuit Qaujimajatuqangit qui misent sur l'attachement à la vie. Le gouvernement continuera d'appuyer activement les démarches communautaires auxquelles participent les aînés et les familles relativement à la prévention du suicide et dans ses efforts visant à bâtir des communautés en santé.

Le gouvernement tient à souligner la contribution et l'excellent travail du Conseil Isaksimagit Inuusirmi Katujjiqatigiit – Saisis la vie – qui collabore étroitement avec les communautés afin d'offrir de nombreux programmes de prévention du suicide.

Rôle accru du Nunavut

Le Nunavut a fait de grands pas au cours des huit dernières années et a réussi à créer ou à élargir des partenariats avec de nombreux individus et organismes de l'extérieur du territoire.

De tels partenariats permettent de s'inspirer des pratiques exemplaires en vigueur dans d'autres territoires et de mieux faire connaître notre peuple, notre territoire, notre langue et notre culture.

Le nombre sans précédent de participants du Nunavut aux Jeux d'hiver du Canada est un exemple parmi d'autres de notre présence accrue sur les scènes canadienne et internationale.

Le Nunavut accueillera pour la première fois l'été prochain la Conférence des premiers ministres de l'Ouest, et profitera de l'occasion de présenter les progrès accomplis à ce jour et les beautés de notre territoire aux premiers ministres des autres territoires et des quatre provinces de l'Ouest du Canada.

Quelques jours plus tard, en juillet, la ministre responsable de la Condition féminine sera l'hôte de la rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables de la Condition féminine.

Nous faisons également entendre notre voix sur la scène internationale.

Le ministre de l'Environnement participe en ce moment à une audience afin de présenter notre position concernant la proposition du *United States Fish and Wildlife Service* d'inscrire l'ours polaire à la liste des espèces menacées en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition* des États-Unis.

Il est de toute première importance de signifier aux décideurs clés de Washington que l'ours polaire n'est pas une espèce menacée et que le régime de gestion de l'ours polaire du Nunavut constitue un modèle de programme de conservation.

Notre ministre a clairement souligné que les pays doivent cibler le changement climatique, et non l'ours polaire. Une telle action n'aidera pas la population d'ours et serait dommageable pour les Inuit qui participent déjà à la lutte contre le changement climatique et soutiennent vigoureusement tous les efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le gouvernement participe également très activement à la planification des activités de l'Année polaire internationale.

L'Année polaire internationale témoigne de l'intérêt croissant accordé au Nunavut par les scientifiques internationaux et nous félicitons le gouvernement du Canada pour la somme de 150 M\$ allouée au Programme canadien de l'Année polaire internationale.

Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral afin de mettre en évidence l'apport unique du Nunavut au Canada et dans le monde.

Un accord de coopération sur le tourisme entre le Nunavut et la France sera ratifiée le mois prochain .

Par l'entremise de l'Association des francophones du Nunavut, notre dynamique communauté francophone s'est associée au gouvernement du Nunavut et au hameau de Kimmirut afin de concevoir des produits touristiques culturels et d'offrir de la formation dans ce domaine.

Conclusion

Nous avons le privilège de vivre dans un territoire incomparable doté de suffisamment d'assurance pour voir au-delà de ses frontières.

Les gens d'ailleurs observent avec grand intérêt ce qui se passe chez nous afin de voir comment les Nunavummiut s'y prendront pour bâtir ce nouveau territoire qui possède une culture distincte, des ressources naturelles en abondance et une population dynamique poussée par un vent d'optimisme.

La création de notre nouveau territoire a suscité beaucoup d'optimisme, mais nous sommes bien conscients de l'énorme travail qu'il reste à accomplir.

Notre histoire et notre culture conjuguées à notre optimisme nous donnent la force et le courage de relever les défis et d'atteindre la réussite. Notre réussite culturelle et économique contribuera à renforcer le Canada dans son ensemble.

Puisse la Divine Providence vous guider dans vos délibérations

Nakurmiik.